

20 déc 2023 -13:36

Communiqué De Presse de la Réunion Thématique Drogues de la Conférence Interministérielle Santé publique

La Réunion Thématique Drogues (RTD) approuve une nouvelle stratégie interfédérale pour une politique globale et intégrée en matière de drogues. Cette stratégie est une réponse à l'évolution du phénomène de la drogue, que la Note Fédérale Drogues de 2001 et la Déclaration Conjointe de 2010 n'abordaient que dans une mesure limitée. Elle s'applique à la période 2024-2025 et vise à s'articuler de manière globale et transversale avec les plans déjà existants.

Cette nouvelle stratégie interfédérale drogue découle de l'étude scientifique « Évaluation de la politique drogue belge (EVADRUG) ». Cette étude a consisté en une évaluation du processus de la politique belge globale en matière de drogues. Elle a été réalisée par des chercheurs de l'Université de Gand, de l'UCLouvain et de la KULeuven et financée par la Politique scientifique fédérale. L'étude a montré, entre autres, que les objectifs politiques de la Note Fédérale Drogues et de la Déclaration Conjointe ne correspondent pas toujours, dans certains domaines, à la situation épidémiologique actuelle ou aux réalités de terrain. Sur base des recommandations de cette étude, la Réunion Thématique Drogues a mandaté en mars 2022 la Cellule Générale de Politique Drogues afin de rédiger une stratégie interfédérale renouvelée.

La nouvelle stratégie couvre toutes les facettes de l'approche du phénomène de drogue, depuis la prévention et la limitation des risques et des dommages associés à la consommation de drogues et aux comportements à potentiel addictif, jusqu'à l'offre d'assistance et de traitements psychosociaux, en passant par l'approche de la criminalité et des nuisances liées à la drogue. La stratégie vise à protéger et à renforcer une société saine et sûre pour tous, grâce à une politique antidrogue équilibrée, globale et intégrée, intersectorielle et fondée sur des données probantes. Le champ d'application de cette stratégie drogue inclut les produits ou les comportements qui créent - concrètement ou potentiellement - une dépendance et peuvent avoir un effet nocif à partir d'une certaine exposition, tels que les drogues illicites, l'alcool, le tabac, les médicaments psychoactifs, les addictions comportementales et d'autres produits à potentiel addictif (produits dopants, protoxyde d'azote).

Les six objectifs stratégiques suivants constituent les piliers de la nouvelle stratégie interfédérale transversale et globale :

1. Promouvoir et protéger la santé et le bien-être. Cet objectif vise à décourager et à prévenir la consommation (nocive) de substances addictives, à retarder le plus possible la première consommation et à limiter les risques et les dommages de la consommation de substances addictives.
2. L'organisation de soins et d'assistance intégrés, multidisciplinaires et axés sur le rétablissement. L'objectif de ce pilier est d'organiser l'assistance nécessaire aux personnes qui ont besoin de soins, de traitements ou d'accompagnement en raison d'un problème de dépendance (et comorbidités). L'attention est portée au rôle des experts du vécu, de la famille et de l'environnement immédiat dans les soins et le processus de rétablissement d'une personne ayant un problème de dépendance.
3. Lutter contre les risques et les dommages des marchés illégaux de drogues. Ce pilier se concentre sur la lutte contre les marchés illégaux de drogues. L'accent est mis sur trois facteurs : décourager, punir (des personnes impliquées dans la criminalité liée à la drogue dans un seul but lucratif) et protéger (des acteurs qui courent des risques tels que des menaces ou de la corruption en raison de leur position professionnelle).

4. Lutter contre les risques et les dommages liés aux marchés légaux. Ce pilier se concentre sur la lutte contre l'offre illégale sur les marchés légaux, en particulier l'alcool, le tabac, les médicaments psychoactifs et les jeux de hasard. Il vise le bien-être et la santé de la population à travers une réglementation minutieuse.
5. Prévoir une stratégie de suivi qualitatif pour la mise en œuvre d'une politique antidrogue intégrale et intégrée. La politique doit être basée sur la collecte, l'analyse et la communication d'informations fiables. Cela concerne aussi bien les collectes de données continues et périodiques que les recherches scientifiques ponctuelles.
6. Renforcer davantage la coordination nationale et internationale en vue d'une politique drogue globale et intégrée. Compte tenu de la nature multidimensionnelle et internationale du phénomène de la drogue, la coordination est cruciale pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique globale et intégrée en matière de drogue.

La stratégie porte sur la période 2024-2025, mais ne remplace pas les notes stratégiques et les plans d'action en vigueur, récemment élaborés par la Cellule Générale de Politique Drogue dans le cadre de la lutte contre les problèmes d'alcool, de tabac et de jeu, ni les notes et les plans stratégiques en vigueur élaborés par les ministres compétents au niveau fédéral et au niveau des entités fédérées. Lorsque de nouveaux plans sur ce thème sont élaborés au niveau fédéral et au niveau des entités fédérées, ils doivent être clairement fondés sur cette stratégie transversale et globale.

En 2025, la Cellule générale de Politique Drogues s'engagera à mener à nouveau cet exercice stratégique, qui vise à passer en revue un cycle politique de quatre ans grâce à une analyse de situation préliminaire, un plan stratégique avec des plans d'action associés et une stratégie de suivi et d'évaluation définie.

Les ministres suivants approuvent la stratégie interfédérale drogues :

- M. Alexander De Croo, Premier Ministre
- M. Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Economie et du Travail
- M. Frank Vandenbroucke, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique
- Mme Hadja Lahbib, Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
- M. Paul Van Tigchelt, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice, chargé de la Mer du Nord
- M. Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
- M. Georges Gilkinet, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Mobilité
- Mme Petra De Sutter, Vice-Première Ministre et Ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
- Mme Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
- Mme Karine Lalieux, Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
- M. Thomas Dermine, Secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la

Politique scientifique, adjoint au ministre de l'Economie et du Travail

- M. Jan Jambon, Ministre-Président du Gouvernement flamand, Ministre flamand de la Politique extérieure, de la Culture, la TI et les Services généraux
- Mme Hilde Crevits, Vice-Ministre-Présidente du Gouvernement flamand, et Ministre flamande du bien-être, de la Santé publique, de la Famille et de la Pêche
- Mme Gwendolyn Rutten, Vice-Ministre-Président du Gouvernement flamand, Ministre flamand de l'Administration intérieure, des Affaires administratives, de l'Intégration civique et de l'Égalité des Chances
- M. Ben Weyts, Vice-Ministre-Président du Gouvernement flamand, Ministre flamand de l'Enseignement, des Sports, du Bien-être des animaux et de la Périphérie flamande de Bruxelles
- Mme Zuhail Demir, Ministre flamande de la Justice et du Maintien, de l'Environnement, de l'Énergie et du Tourisme
- M. Jo Brouns, Ministre flamand de l'Economie, de l'Innovation, du Travail, de l'Economie Sociale et de l'Agriculture
- Mme Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des Femmes
- Mme. Françoise Bertieaux, Ministre de l'enseignement supérieur, de l'Enseignement de la promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles pour la Fédération Wallonie-Bruxelles
- M. Alain Maron, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Membre du Collège réuni de la Commission communautaire commune, chargé de la Santé et de l'Action sociale
- Mme Elke Van den Brandt, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Présidente du Collège de la Commission communautaire flamande, chargée du Budget, du Bien-être, de la Santé, de la Famille et de la Politique urbaine, membre du Collège réuni de la Commission communautaire commune, chargée de la Santé et de l'Action sociale
- Mme Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique
- M. Rudi Vervoort, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du Biculturel d'Intérêt régional
- Herr Antonios Antoniadis, Vize-Ministerpräsident, Minister für Gesundheit und Soziales, Raumordnung und Wohnungswesen

Toutes les informations sur la Cellule Générale de Politique Drogues et la Réunion Thématique Drogues sont disponibles sur www.politiquedrogue.be.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be